

Image not found or type unknown



Dégradation sol ,mur maison suite travaux

Par **nelly50220**, le **22/12/2015** à **08:22**

bonjour rnsvp suite a des dégradations de plusieurs taches hydraulique sur notre enrobé a chaud rouge récent de 4 ans par un artisan , signalé aussitôt vu !rnquel recours ,quel moyen et obligation rnpeut on mettre en attente les acomptes demandés en amont par le concepteur du projet (extension)rnnous avons souscrit un prêt immobilier différé à notre banque rndéblocage des acomptes a l'avancé de l'extension rnnous avons demandé un devis pour la réparation rnnous voulons être sûr de ne rester au final rnà charge de toutes ces réparations rncar l'enrobé sera refait que cet été par l'entreprise l'ayant fait a l'origine rnmerci rncrdlmt